



Compte-rendu du conseil municipal

21 avril 2018

Étaient présents : Alain LIENARD, Patrick CHARPENTIER, Michel SAINT-MARTIN, Grégory BELAZIZ, Jacques DECOURTRAY, Sandrine BRISON, Michel DEMARQUET, Virginie GILLARD, Pierre PERON

Étaient absents et excusés : François CASTEL (pouvoir à Alain LIENARD), Nicolas MONVOISIN (pouvoir à Patrick CHARPENTIER), Denise PENIN (pouvoir à Pierre PERON),

Était absent : Frédéric DEBRUX

Validation du CR de la réunion du 19 mars

Finances

PC

Fonds de concours : suite au conseil communautaire du 12 avril, le conseil municipal a validé, à l'unanimité, les montants des subventions fonds de concours suivantes :

Accessibilité (secrétariat de mairie) : **12 195,29€** ; Aménagement et rénovation des bâtiments communaux (église, école, atelier communal) : **27 371,26€** ; Sécurité des lieux ouverts au public (accès piétonnier à l'école et au plateau sportif, vidéo protection) : **14 570,20€**

Participation classe de neige : la subvention municipale sera de **250€** par Vieux-Mesnilois et **180€** par extramuros, la commune versera à la coopérative scolaire 1500€ en 2018, 1500€ en 2019 et le reliquat en 2020. Accord à l'unanimité. Ce sera la municipalité qui sera chargée de récupérer les participations parentales et pour cela, une nouvelle régie sera ouverte. Une information sera donnée aux familles courant septembre.

Rétrospective sur les fonds de concours : depuis le début de la mandature en distinguant les fonds de concours voirie qui viennent en déduction du coût (231 148€) des fonds de concours à initiative communale qui nous sont versés sous forme de subventions (194 129€) nous avons bénéficié de 425 278€. A noter que sur les projets locaux, chaque commune disposait de 260 000€, il nous reste donc un crédit d'environ 65 000€

Une réunion des commissions aura lieu le **4 juin** pour programmer avant le 31 décembre 2018 les derniers travaux de la mandature car les derniers dossiers de fonds de concours doivent être déposés avant cette date butoir.

Travaux

MSM

Rue des Ecolies : le conseil communautaire du 12 avril a inscrit la réfection de la rue des Ecolies (carrefour Trieu Audin / carrefour Trieu Mouton coût 212 000€) à la programmation 2018-2020. L'enfouissement ne sera pas fait mais nous avons rencontré M. DECREUS d'ENEDIS qui va faire une proposition pour que les fils électriques soient mis en torsadé sur toute la rue des Ecolies.

Chantiers en cours :

Le cheminement piétonnier de l'école est terminé il reste le marquage au sol.

La vidéo protection est installée dans le village, elle sera opérationnelle dès l'accord de la Préfecture et pose des panneaux informatifs.

Travaux de la sacristie : la fenêtre n'ayant pas été reçue dans les délais, le chantier a pris 3 semaines de retard.

Travaux de la benne : dalle réalisée, escalier posé. Un système de guidage sera posé prochainement.

Plateau sportif : 2 devis ont été demandés pour le marquage au sol du plateau sportif : 2100€ HT et 1300€ HT . Le conseil souhaite inclure cette dépense dans un chantier conséquent générant un subventionnement.

Réunion PLUI : la CAMVS va apporter prochainement les conclusions de l'étude qui seront étudiées, avant validation, par la municipalité.

Nouveaux travaux à prévoir :

Poser une porte à galandage à la SDF entre la cuisine et le sas d'entrée

Refaire l'escalier menant aux archives de la mairie

Fêtes et cérémonies

GB

Bilan chasse à l'oeuf très satisfaisant. *Nouvel emplacement cette année, fort apprécié par les enfants et les familles. Les associations «Les Canailloux» et «Yankee Memory» ont participé avec la Municipalité.*

Commémoration 14 avril : cette année, pour le cinquième anniversaire de l'érection de la stèle en hommage aux sept aviateurs tués, nous accueillons le lieutenant-colonel GARSIDE représentant l'ambassade d'Australie. Belle et émouvante cérémonie organisée conjointement par la municipalité et l'association Yankee Memory, à laquelle a aussi assisté M. SAINT-HUILE, Président de la CAMVS ainsi que des anciens combattants, représentants d'associations du souvenir, porte drapeaux et enfants du cycle 3 de l'école communale.

Préparation 8 mai : cérémonie à 8h30 suivie d'un pot à la mairie

Fête des trois trèfles : cette année l'association "Les Cigales" assurera le spectacle (soirée année 80 et DJ) coût 2300€. Le Manège et les structures gonflables seront proposés aux enfants gratuitement.

Une réunion sera programmée début mai avec les associations.

Ecole, Médiathèque, Ruralité

JD-VG

CR du conseil d'école du 20 avril. M ROLET procédera aux inscriptions du 14 au 28 mai. Les derniers effectifs annoncés par le Directeur il y a quelques mois étaient de 55 élèves, ce qui laissait présager une fermeture de classe. Mais depuis les effectifs ont été en hausse, 74 actuellement.

3 nouvelles inscriptions sont prévues MS, CE2, CM1

Fête de l'école : spectacle commun aux 3 classes à 11h.

Projet d'école : étude approfondie en septembre

Actions pédagogiques :

La classe verte s'est très bien déroulée. Des travaux vont suivre les apprentissages vus pendant ce séjour. Le 2 mai une exposition aura lieu à la médiathèque. Regret que 5 enfants n'aient pas participé à cette classe verte.

Accueil des correspondants : maternelle et cycle 2. Une visite du village a eu lieu, pique-nique dans la cour de l'école et activités manuelles en commun.

Une randonnée est prévue pour les cycles 2 d'ici la fin de l'année. Et les cycles 3 iront à Lille, visite de l'Institut Pasteur prévue.

Une semaine écomobilité sera organisée en juin.

L'action cueillons la nature a bien fonctionné l'école souhaite de nouveau y participer.

Concours littéraire Mots et Merveilles menée par la Médiathèque. Les votes ont eu lieu hier et la remise des prix aura lieu le 16 mai.

Coopérative scolaire : 580€ ont été versés pour la classe verte par la Municipalité..

Proposition d'appliquer un tarif différent pour la classe de neige : 18€ pour les Vieux-Mesnilois, et 25€ pour les extra-muros durant dix mois, en 2019.

Travaux

Une photocopie reprenant les questions posées par les parents à la Municipalité, lors de ce conseil d'école a été distribuée et commentée aux élus tant le Maire et l'Adjoint à l'école avaient regretté leur formulation.

Avancement travaux Entraide

Des cailloux ont été remis au Calvaire, les barrières devraient arriver prochainement.

Une zone fleurie du Chemin du Faulx a été refaite (arrachage des rosiers, pose d'une bâche et plantation de cotoneasters)

Aménagement des entrées de village : des bacs en briques doivent agrémenter les panneaux d'entrée du village. Les travaux devraient démarrer en mai

Activités à la médiathèque vacances de printemps : lecture de contes et jeux de compréhension, activités manuelles

Pour la coupe du Monde prochaine des activités sont prévues (match de foot sur le plateau sportif, travail sur les règles, une personne a été sollicitée pour apprendre les règles aux plus petits, elle interviendrait gracieusement).

Des livres par cycles ont été commandés sur demande des enseignants. Un sondage a été réalisé en amont pour satisfaire les enfants également.

Personnel communal non titulaire, des CUI/CAE aux PEC : ce dispositif vise à aider un demandeur d'emploi qui présente des manques qui constituent un frein pour un futur emploi. Cette personne devra être inscrite à Pôle Emploi mais il n'y a plus de conditions d'âge, de durée de chômage. La seule condition pour que la commune puisse s'inscrire dans ce nouveau dispositif c'est d'avoir un tuteur salarié de la collectivité qui a des compétences dans le cadre d'emploi souhaité par la collectivité. Ce sera donc Laetitia qui sera tutrice de ce personnel car elle a déjà exercé des missions à la médiathèque et à l'école par le passé.

Pôle Emploi nous enverra des profils correspondant à ces différents postes et les candidats seront retenus. Cependant, la participation de l'Etat ne sera plus que de 45% pour une durée maximale de 9 à 12 mois.

Divers

Rallye Charlemagne : des programmes pourront être fournis aux associations désireuses de les vendre (4€) dans le cadre du passage du rallye au coût unitaire de 1.80€.

Gestion de la salle des fêtes : il a été proposé à Mme DERROVER de refaire l'état des lieux de la SDF le vendredi et le lundi. En cas d'absence de Mme DERROVER ce sera Laetitia qui assurera l'intérim. Le vaisselier sera réorganisé et l'ensemble de la vaisselle sera comptabilisé. De nouveaux rangements seront prévus afin de faciliter le travail. Un nouveau document de vérification sera élaboré afin de veiller à contrôler minutieusement tous les équipements de la SDF car cette dernière se dégrade déjà depuis les derniers travaux faits.

Réunion d'information pour une mutuelle AXA en faveur des seniors et des indépendants prévue le 19 juin. Le fait de passer par la commune permettrait aux administrés de bénéficier d'une remise de 30%. Accord avec participation de 30€ pour le nettoyage suite à la réunion informative.

Ce compte-rendu sera soumis à l'approbation des conseillers lors du prochain conseil.

Prochaine réunion de conseil le 18 juin à 18h30